

## DÉLÉGATION DE SIGNATURE

2026

**Vu** le code de l'Education,

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,

Direction

Téléphone  
03.26.50.59.02

Mél.  
secretariat.direction@crous-  
reims.fr

**Vu** le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

**Vu** l'arrêté ministériel en date du 15 juin 2023 portant nomination de Monsieur Raymond CARRASSET dans l'emploi de Directeur général du CROUS de Reims,

**Vu** le contrat de travail en date du 30 août 2023 de Monsieur Anthony LHONNEUR,

14B allée des Landais  
CS 40046  
51726 Reims Cedex

**Le Directeur général du C.R.O.U.S. de REIMS soussigné, donne délégation de signature à :**

**Monsieur Anthony LHONNEUR,  
Directeur de la Division vie étudiante**

### Courrier

- Tous les courriers traités par le service à l'exception :
  - de ceux destinés :
    - aux élus et personnalités
    - aux collectivités territoriales et locales
    - aux présidents des universités ou directeurs d'écoles
    - au CNOUS ou Ministères (sauf les demandes de renseignements pour l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur)
    - aux Recteurs d'académie, de l'ESRI et de Région académique et autres services déconcentrés de l'Etat
  - de ceux traitant une demande de dérogation à la réglementation interne et générale
  - de ceux apportant des réponses ou décisions négatives

### Relations avec les étudiants

- Attestations de bénéficiaires ASAA
- Aides spécifiques ponctuelles d'urgences jusqu'à 200 €

### Relations avec les administrations

- Certificat administratif d'ordre de reversement
- Grilles de saisie des ordres de reversement hors assiduité
- Liste d'ordre de reversement issus des contrôles d'assiduité
- Bordereau d'envoi des rétablissements de crédits à la Division des Budgets Académiques du Rectorat

### Actes d'ordonnancement

- Bons de commande concernant le ou les comptes budgétaires gérés par le service jusqu'à 800 € HT, uniquement pour les crédits de fonctionnement
- Prise en charge de factures (certification du service fait)
- Instruction des demandes de paiement

### Actes préalables à l'ordonnancement en matière de recette

- Signature de devis jusqu'à 1 000 € TTC

La présente délégation est valide jusqu'aux fins de fonction du délégant ou du délégataire.

À Reims, le 10 mars 2026

Signature du délégataire

Anthony LHONNEUR

Le Directeur général du C.R.O.U.S

Raymond CARRASSET